

Boye' Marcell - Boye' Marcell et
le Bois de l'Évêque
09300 Pamiers

Vos références : DAF/SA/SADI/PP/2018/SC/1869/001 -
Objet réponse à vos courriers R.A.R.
adressés à M. Boye' Marcell et à Mme Boye' Marcell -

Lettre recommandée avec A.R.

A l'attention de l'ancien Maire -
Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

En réponse aux courriers du Conseil Départemental, en recommandés avec accusé de réception, du 26 Février 2018 et à notre rendez-vous du mois d'Avril 2017, avec l'ancien édil André, à la Mairie de Pamiers, à qui nous avons exposé nos observations.

l'ancien édil nous a fait remonter celles-ci :

Il s'est pourvu, suite à vos lettres R.A.R. du 26 Février 2018, nous nous permettons de vous les notifier dans ce présent courrier R.A.R.

Suite à votre demande d'acquisition fournie pour l'aménagement d'un cimetière municipal sur la commune de Pamiers entre le RDH et le RD29 ; nous avons fait réaliser une estimation par un agent immobilier de la commune de Pamiers. Sur ses conseils, nous souhaitions être indemnisés à hauteur de mille-cinq cents euros pour la surface de 97 m², nous appartenant. Vu le très bon emplacement de cette surface cadastrale, vu le manque à gagner sur ces terres agricoles, sur plusieurs années (récoltes, prêmes), nous espérons, sincèrement, qu'une telle estimation sera douée d'une réelle régularité.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Président, l'assurance de toutes mes salutations distinguées. Boye' Marcell

Boye' Marcell :

B
Boye'

Copie de ce courrier - Par mail :
①

→ Monsieur le Maire de Pamiers,

→ Monsieur Pierre Serre - Commissaire Enquêteur -

① pref-udrille-publique.darège.gouv.fr.